# Rapport de mission Groupe-pays Inde de Cités Unies France Delhi 13 au 16 mars 2013

## Plan du rapport :


I. Introduction – Contexte et buts de la mission (page 2)

II. Conclusions opérationnelles de la mission pour la définition des 2ème Assises de la coopération décentralisée franco-indiennes (pages 3, 4, 5, 6)

III. Restitution des rendez-vous de travail et de la participation de la délégation au Salon Municipalika (pages 7, 8, 9, 10, 11, 12)

A) Participation à Municipalika
   1) Pourquoi ?
   2) Messages délivrés par la délégation française

B) Restitution des rendez-vous de travail avec :
   1) Les Ministères de l'Union
   2) Les Resident Commissionners
   3) M. Mani Shankar Aiyar
   4) Les Institutions françaises en Inde
   5) Les réseaux nationaux de collectivités indiennes

IV. Enseignements généraux sur le pays (pages 13, 14, 15)

A) Situation économique
B) Situation politique
C) Décentralisation et perspectives pour la coopération décentralisée

V. Conclusions – Synthèse (page 16)

Annexe 1 : Composition de la délégation française
Annexe 2 : Programme de la mission
Annexe 3 : Programme global de Municipalika
Annexe 4 : Convention signée entre Cités Unies France et All India Institute for Local Self-Government.
Annexe 5 : Retombées presse Municipalika


*******

# I. Introduction : Contexte et buts de la mission

Cette première mission politique a été souhaitée par le groupe-pays Inde de Cités Unies France dans l'optique de l'organisation des 2ème Assises de la coopération décentralisée franco-indienne en France à l'automne 2013.

L'objet principal était d'annoncer le souhait des collectivités territoriales français d'organiser cette deuxième édition des assises, de confronter ce souhait aux attentes des parties indiennes, et d'inviter largement nos interlocuteurs à y participer.

Il s'agissait d'évaluer la faisabilité d'un tel événement au regard du niveau de mobilisation et d'intérêt des parties indiennes. Le but était donc d'identifier :

- les personnes et institutions ressources pour faciliter l'organisation et mobiliser largement les parties indiennes,
- les freins potentiels à l'organisation des assises pour pouvoir les anticiper et résoudre au mieux les problèmes futurs,
- la demande indienne (besoins, attentes) d'expertise française afin d'y répondre précisément à travers le programme des assises.

Un objectif sous-jacent et transversal de la mission consistait également à une meilleure compréhension du contexte politique, social et économique indien dans lequel les collectivités locales évoluent.

# II. Conclusions opérationnelles de la mission pour la définition des 2ème Assises de la coopération décentralisée franco-indienne

**Des assises initiées par les collectivités françaises engagées en Inde :**
Les 1ères assises de la coopération décentralisée franco-indienne ont été initiées par l'Ambassade de France en Inde et par la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère des Affaires Etrangères français.
Il est important de souligner que ces 2ème assises sont voulues et portées par les collectivités françaises elles-mêmes, dans le cadre du groupe-pays Inde de Cités Unies France, avec le soutien de la DAECT.

**Des assises axées sur des sujets d'intérêt pour les autorités locales et les Ministères indiens :**
Cette mission du groupe-pays a d'abord permis de mieux cerner les thématiques sur lesquelles les autorités locales indiennes sont demandeuses d'échanges d'expertises avec les collectivités territoriales françaises. Ces thématiques sont les suivantes :

- Gestion des services publics : gestion de l'eau et de l'assainissement liquide, gestion des déchets (assainissement solide).
- Planification et développement urbaine durable (patrimoine, logement social à bas coût, …)
- Mobilité urbaine, transports publics

Le contenu des ateliers et des séances plénières devra donc se baser sur ces thématiques pour rencontrer l'intérêt des parties indiennes. Il est également important de proposer aux membres de la délégation indienne des visites de terrain pour rendre concrets les exposés théoriques.
Afin de ne pas donner la sensation aux participants indiens que les collectivités françaises se posent en « donneurs de leçons », il est important de ne pas aborder les questions de Gouvernance, de Renforcement de capacité et de Décentralisation dans un atelier dédié. Il faudra privilégier le traitement de ces questions importantes, en filigrane, dans tous les ateliers et les séances plénières. C'est-à-dire, montrer dans chaque thème que l'efficacité des politiques publiques pose la question du modèle de gouvernance et du niveau d'avancement de la décentralisation.

**Quelles délégations ?**

Au regard des différents rendez-vous obtenus durant la mission, la délégation française a pu affiner les contours de la délégation indienne qu'elle souhaiterait voir venir pour les 2ème assises.

Au niveau fédéral : Inviter au plus haut niveau le Ministère du développement Urbain, le Ministère de Développement Rural et le Ministère des Panchayats => Délégation ministérielle indienne entre 5 et 8 personnes.

Au niveau des autorités locales indiennes : Inviter prioritairement les partenaires des collectivités françaises et les autorités locales indiennes souhaitant développer des partenariats avec les français (Pune, Pimpri par exemple). Etats fédérés + Grandes Villes + les *Resident Commissioners* c'est-à-dire les représentants des Etats fédérés à Delhi qui font le lien entre le gouvernement central et les Etats fédérés => Délégation des autorités locales indiennes entre 20 et 30 personnes.

Au niveau des associations d'autorités locales : Inviter les associations et réseaux qui défendent la décentralisation et la coopération décentralisée. Exemples : All India Institute for Local Self-Government, Association des autorités locales du Kerala, … => Délégation de 3 à 5 personnes

Au niveau des personnes : Inviter également des individus qui ont un discours politique sur la décentralisation et le renforcement des capacités des autorités locales dans l'aménagement du territoire (Ex : Mr. Suresh et Mr. Aiyar) => 2 personnes.

Objectif pour la délégation indienne : accueillir entre 30 et 50 personnes.

Côté français, il faudra inviter :
- le MAE et la DAECT
- les collectivités engagées ou souhaitant s'engager en Inde (membres du groupe-pays Inde de CUF)
- les réseaux (CUF et ANVPAH)
- les membres des groupes d'amitiés franco indiens du parlement français, chercheurs et experts, artistes,...

Le succès des assises ne se mesurera pas uniquement au nombre de participants. L'idée n'est pas d'organiser le plus grand événement possible mais de le calibrer en fonction de attentes des acteurs engagés en coopération décentralisée.
Aussi, l'objectif pour le consortium de collectivités bretonnes en charge de l'organisation des assises est de ne pas dépasser un nombre total de 150 participants.

**Quel format ?**

Les assises pourront se dérouler sur 2 jours en Bretagne.
Cependant, la mission en France de la délégation indienne devra être plus longue, incluant nécessairement un passage sur Paris (rencontres protocolaires avec le MAE et les groupes d'amitié du Parlement ; visites touristiques) mais également un temps de travail, pour les collectivités indiennes avec leurs partenaires français (si leurs partenaires français les y invitent).

Ainsi, le projet programme pourrait être le suivant :
- Jour 0 : Voyage des délégations indiennes,
- Jour 1 : Sur Paris, soir départ en Bretagne,
- Jour 2 : Assises
- Jour 3 : Assises
- Jour 4 : départ des autorités locales indiennes dans leurs collectivités françaises partenaires ou retour sur Paris

**Quelles dates ?**

Pour se laisser une marge de manœuvre raisonnable, une fenêtre de tir a été identifiée entre le 15 octobre et fin novembre.
Organiser les assises avant le mois d'octobre semble impossible au regard du travail qu'il reste à engager et compte tenu des avances estivales en France.
Tenir les assises après le mois de novembre est politiquement impossible en France compte tenu des élections municipales.
Il faudra veiller à ce que les assises ne tombent pas en même temps que le Congrès des Maires de France, traditionnellement autour du 20 novembre.
Mais il faudra également tenir compte du calendrier indien : du 4 au 7 novembre, les indiens sont en congés. Il s'agit du Diwali, équivalent français de la semaine de Noël.

**Articuler les assises avec des initiatives parallèles :**

Lors du rendez-vous avec le Ministère indien du Développement urbain, le Secretary (Mr. Sudir Krishna) a fait part à la délégation française de son souhait de voir réitérer la formation à la planification urbaine stratégique, en France, pour une délégation de hauts fonctionnaires indiens (diplômés d'IAS, équivalent de l'ENA en France).
Il semble important d'essayer de faire coïncider la venue de cette délégation de hauts fonctionnaires avec la tenue des assises pour tenter d'insérer dans leur programme de formation une journée de

participation aux assises.
Les hauts fonctionnaires indiens, pratiquement tous diplômés d'IAS, sont très régulièrement (tous les 3 ans environ) mutés à la tête de grandes villes et d'Etats fédérés, sur l'ensemble du pays. Plus les français auront sensibilisé un grand nombre de hauts fonctionnaires IAS à l'intérêt de la démarche coopération décentralisée, plus nous développerons le nombre d'autorités locales indiennes intéressées par l'offre française en matière de coopération décentralisée.

De plus, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine (collectivité chef de file pour l'organisation des assises) souhaite adosser aux assises, une mission économique pour une délégation d'entreprises indiennes. Il s'agirait d'inviter un autre type de public que la délégation indienne ciblée pour participer aux assises. Le but de cette mission économique serait de montrer aux entreprises indiennes les secteurs d'excellence de l'économie bretonne (ex : filière agroalimentaire, secteur des transports intelligents,…).
Cette mission économique devra être développée en lien avec UbiFrance, Bretagne Commerce International, ERAI, et le service économique régional de l'Ambassade de France en Inde.

**Quelle répartition des tâches pour continuer le travail de mobilisation des parties indiennes après le retour en France de la délégation française ?**

Avec l'appui de l'Ambassade française en Inde et des réseaux, comme AIILSG, la délégation française a pu rencontrer l'ensemble des personnes et institutions nécessaires pour entamer le travail de mobilisation des parties indiennes.
Cependant, en l'absence d'un comité de pilotage mixte franco-indien, la délégation française a souhaité répartir les tâches qui incombent à chaque acteur, pour continuer le travail de mobilisation des parties indiennes, après le retour en France de la délégation française.

- L'Ambassade de France en Inde s'est engagée à faire le lien avec les Ministères centraux (Développement urbain, Développement rural, Panchayats). Elle a notamment proposé d'organiser avant l'été une réunion avec ces ministères pour qu'ils puissent donner leur avis et valider le contenu des assises, proposé par le comité de pilotage français. L'Ambassade fera également le lien avec les individus identifiés durant la mission comme des « alliés » de la coopération décentralisée (ex : M. Suresh de Municipalika et Mr. Aiyar député du Parti du Congrès). L'Ambassade française fera également le lien avec les *Resident Commissioners*.
- CUF s'engage à faire le lien avec l'Ambassade de France en Inde et avec son réseau partenaire AIILSG pour répercuter les décisions du comité de pilotage français. Evidemment, CUF continue de faire le lien avec l'ensembledes collectivités françaises membres du groupe-pays Inde.
- ANVPAH fera le lien avec son réseau partenaire IHCN et avec l'ENA pour tenter de faire coïncider la formation « Planification urbaine stratégique » avec les assises.
- Le réseau AIILSG fera le lien avec ses membres et pourra, le cas échéant, jouer un rôle de facilitateur pour débloquer d'éventuels problèmes (notamment l'obtention de clearences, délivrés par les ministères centraux pour autoriser les responsables des autorités locales à quitter le territoire).
- L'IHNC fera le lien avec ses villes membres pour mobiliser les villes indiennes partenaires des collectivités françaises (Udaïpur, Kochi, Mysore, …).
- Il reviendra aux collectivités françaises d'informer leur collectivité indienne partenaire de l'ensemble des décisions validées par le groupe-pays Inde et par le comité de pilotage.
- Le ministère des Affaires Etrangères français via la DAECT et le comité de pilotage français assureront le lien avec l'Ambassade d'Inde en France.

**Quel budget et quel effort financier pour chacun ?**

Le budget global des assises va être abondé principalement par les collectivités françaises membres du consortium breton.
Néanmoins, une demande de subvention conséquente va être formulée auprès de la DAECT, comme il est d'usage pour toutes les assises bilatérales. Lorsque les assises se passent en France, le MAE via la

DAECT soutient financièrement la collectivité organisatrice. Lorsque les assises se déroulent à l'étranger, le MAE participe financièrement via son Ambassade.

La délégation française a posé comme principe que la délégation indienne serait totalement prise en charge dès leur arrivée en France. Il restera néanmoins à leur charge les billets internationaux Inde-France et France-Inde.
Une question reste en suspend : l'Ambassade de France en Inde pourra-t-elle, au cas par cas, et de façon non automatique, aider certaines personnes indiennes à financer leurs billets internationaux et leurs visas ?

# III. Restitution des rendez-vous de travail et de la participation de la délégation au Salon Municipalika

## A) Participation à Municipalika

### 1) Pourquoi ?

*Qu'est-ce que Municipalika ?*

11ème salon de Municipalika => Salon annuel dédié à l'aménagement urbain regroupant des responsables (élus et fonctionnaires) des territoires (locaux et régionaux) et des entreprises-opératrices de services publics.

Le salon se structurait en 2 pôles :

- un espace exposition composé de stands d'entreprises et de collectivités locales et régionales indiennes (présence d'un stand France regroupant l'AFD, UbiFrance, GDF Suez et JC Decaux)
- un espace conférence, permettant la présentation de bonnes pratiques et le débat d'idées sur des sujets concrets (gestion des déchets, mobilité urbaine, gestion de l'eau et de l'assainissement, construction de logements,...)

L'organisateur du salon, Mr. Suresh (ancien élu reconverti dans les affaires), a donné une dimension internationale à son événement en offrant une place de choix à la délégation française, seule délégation internationale d'élus.
Au regard de son dynamisme et de son réseau, il a été identifié par la délégation française comme une personne ressource pour les 2ème assises.

La participation de la délégation française au Salon Municipalika s'est avérée très utile :

- pour identifier des personnes ressources afin d'organiser les Assises, notamment sur la mobilisation d'une délégation indienne pertinente,
- pour comprendre le contexte et les paradigmes d'évolution des villes en Inde,
- pour expliquer comment et pourquoi les collectivités françaises souhaitent coopérer avec des autorités locales indiennes sur des projets techniques concrets (large distribution du document de mobilisation pour les 2ème assises)
- pour porter un message politique sur la décentralisation.

### 2) Messages délivrés par la délégation française :

**Séance d'ouverture : Mercredi 13 mars 2013 (matin)**

Prise de parole du chef de la délégation, M. Claudy Lebreton, aux côtés du Secretary du Ministère du Développement urbain, du Secretary du Ministère de l'Habitat et de la réduction de la pauvreté (Secretary = n°1 après le Ministre, soit le plus haut fonctionnaire du Ministère), du représentant d'UN Habitat pour l'Asie, de responsables et élus locaux et régionaux.

Messages délivrés :
La décentralisation est une condition du développement local. La coopération technique entre autorités locales et régionales permet l'échange de bonnes pratiques sur la manière de développer au mieux le

territoire au profit des populations. Les autorités locales et régionales françaises souhaitent coopérer avec les autorités locales et régionales indiennes. Nous les invitons en France à participer aux 2ème Assises de la coopération décentralisée franco-indienne.

**Conférence CS04 dédiée à la gestion des déchets solides : Jeudi 14 mars 2013 (matin)**

Prise de parole de Mme Isabelle Nicolas, Vice-présidente du Conseil général des Côtes d'Armor en charge des relations internationales.

Messages délivrés :
Le Conseil général des Côtes d'Armor et la ville de Karikal développent un projet pilote sur 2 quartiers de Karikal de collecte et de traitement des déchets ménagers + création d'une unité de compost. Ce projet est co-financé par le Ministère des Affaires étrangères français. Ceci est un exemple de projet technique rendu possible par l'envie de coopérer de façon décentralisée.

**Conférence CS 07 dédiée au patrimoine : Jeudi 14 mars 2013 (après-midi)**

Prise de parole de M. Jean-Michel Despax, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.

Messages délivrés :
Les relations internationales ne sont désormais plus du seul ressort des États nationaux. L'action internationale des autorités locales permet la démultiplication du rayonnement de l'approche française du développement urbain durable. C'est pourquoi le Ministère des Affaires Étrangères soutient les projets techniques développés par les coopérations des collectivités françaises (co-financement par appels à projets). C'est également la raison pour laquelle il soutient les réseaux qui permettent de développer aussi bien la quantité que la qualité des coopérations décentralisées. Considérant l'expertise française en matière de protection et de valorisation du patrimoine dans un contexte de développement urbain ainsi que le dynamisme de l'ANVPAH et l'IHCN à développer et consolider des coopérations décentralisées franco-indiennes dans le domaine, le Ministère à décider de soutenir ces deux réseaux. Ils sont à l'origine des coopérations entre Lorient/Cochin et Strasbourg/Udaïpur. Le Ministère sera également partie prenante des prochaines assises de la coopération décentralisée, qui auront lieu à Rennes à l'automne 2013 et pour lesquelles nous souhaitons inviter largement les parties indiennes (Ministères fédéraux et fédérés, Municipalités, réseaux,...).

**Session interactive entre maires : Jeudi 14 mars 2013 (soir)**

Prise de parole du chef de la délégation, M. Claudy Lebreton, aux côtés du Président du comité de planification urbaine de la ville de Cochin, du Secrétaire général du Conseil des Maires Indiens (*All India Mayor Council*), des Maires honoraires des Municipal Corporations de Udaïpur, Kota et Bhatinda.

Messages délivrés :
Dans une ambiance très amicale et décontractée, Claudy Lebreton a été le premier élu à être interpellé sur la façon française d'aménager l'espace urbain. Cela a été l'occasion d'exprimer un message politique sur la décentralisation et d'expliquer la différence entre la déconcentration et la décentralisation (notamment le libre choix fait par le politique sur le directeur général des services). Il a également rappelé le souhait des français de coopérer de façon décentralisée avec les autorités locales indiennes. Il a mentionné les coopérations déjà en cours et a demandé aux élus présents s'ils étaient prêts à venir en France à l'automne pour participer aux assises afin d'échanger sur la décentralisation et sur des projets techniques. Cette invitation a reçu un écho très favorable dans l'assemblée.

## B) Restitution des rendez-vous de travail

### 1) Rendez-vous avec les Ministères de l 'Union Indienne

- **Ministère du Développement rural (MoRD)**

La délégation a été reçue par le Secrétaire général, M. Vijay Kumar, qui a présenté l'action de son ministère au bénéfice des 625 districts indiens, sur 640, qui se situent en zone rurale. Il a insisté sur l'aménagement des routes ; le directeur de l'Agence nationale des routes en milieu rural (NRRDA, qui finance annuellement l'aménagement de 350.000 km de routes) a indiqué sa disponibilité pour mener une nouvelle action de coopération avec la France.

Le chef de la délégation française a invité ce ministère à s'associer aux prochaines assises, donné l'exemple de l'action de son département en zone rurale indienne (ville de Karaikal) et proposé que les collectivités françaises appuient les autorités indiennes dans le domaine des filières agro-alimentaires. Le délégué à l'Action extérieure des collectivités territoriales a souhaité que le MoRD soit associé au prochain appel à projet de la DAECT en soutien à la coopération décentralisée, celui de 2011 n'ayant associé que le Ministère du Développement urbain (MoUD).

- **Ministère du Développement urbain (MoUD)**

La délégation a été reçue par le Secrétaire général, M. Sudhir Krishna, assisté du Secrétaire général adjoint en charge des relations internationales, M. Ashok Singhvi.

Le MoUD a rappelé l'implication de son Ministère dans l'organisation des 1ères Assises de la coopération décentralisée franco-indienne et la signature d'un accord intergouvernemental entre nos pays dans le domaine du développement urbain durable. Il a souligné que celui-ci prévoit d'associer les collectivités locales et plaidé pour d'autres échanges techniques tels que la formation organisée en 2012 par l'Ambassade au bénéfice de 15 hauts fonctionnaires municipaux indiens sur la planification urbaine stratégique.

Le chef de la délégation a invité le MoUD à participer aux prochaines assises, soulignant que ce déplacement en France serait mis à profit pour avoir également des échanges avec les ministères des Transports et du Développement durable. M. Lebreton a souligné que l'engagement des collectivités françaises en Inde s'inscrirait dans la durée ; il a proposé qu'une nouvelle formation au bénéfice de responsables indiens soit organisée en associant l'Institut national des études territoriales. En réponse, M. Sudhir Krishna a accepté l'invitation et a précisé ses attentes pour des échanges techniques dans les domaines suivants :

- Transports rapides par bus (BRTS), pour réduire le recours à la voiture,
- la planification urbaine, pour préserver le patrimoine,
- la gestion de l'eau/assainissement
- et déchets.

- **Ministère des Panchayats**

Un rendez-vous de travail dans cette administration avait été recommandé à l'Ambassade par le ministère du Développement rural, auquel le ministère des Panchayats était rattaché jusqu'à 2004. La délégation a été reçue par le vice-Secrétaire général du ministère, M. Ashok Angurana, et une secrétaire générale adjointe, Mme Neerja Sekhar.

Ceux-ci ont présenté l'activité du ministère en soulignant qu'il avait une mission de plaidoyer auprès du gouvernement central et des Etats fédérés au bénéfice de la démocratie locale et de la décentralisation en Inde (tenue d'élections, délégation de compétences, de crédits et de moyens

humains), dont le niveau est très variable selon les Etats.

M. Ashok Angurana a souligné que la mise en œuvre effective d'un troisième niveau de gouvernance constituait un défi colossal, 3 millions d'élus indiens devant être formés à la gestion locale, mais rendu nécessaire par la variété culturelle et linguistique du pays. Il a présenté le projet du gouvernement indien consistant à connecter à un serveur électronique unique l'ensemble des 250.000 panchayats avant la fin de 2014.

Le chef de la délégation française a indiqué qu'il était attaché à ce que la France puisse travailler avec ce ministère, qu'il a invité à venir en France à l'occasion des assises de la coopération décentralisée. Il a souligné que l'accroissement du pouvoir au niveau local constituait un levier d'efficacité pour l'action publique. M. Ashok Angurana a demandé qu'un courrier en ce sens soit adressé au Secrétaire général de son ministère.

## 2) Rendez-vous avec les Resident Commissionners (représentants à Delhi des Etats fédérés)

La délégation a été reçue par Mme Lata Kumar, représentante permanente de l'Etat fédéré du Madhya-Pradesh à Delhi, qui avait convié à cet échange les représentants permanents à Delhi des Etats d'Andhra-Pradesh, du Karnataka, du territoire de Pondichéry, ainsi qu'un représentant de la ville de Kochi et le responsable du ministère du développement urbain du Madhya-Prasdesh, qui suit le projet de coopération dans cet Etat avec la ville de Rennes.
La discussion a porté sur les perspectives de coopération décentralisée dans le contexte fédéré indien, Mme Lata Kumar soulignant que les bureaux des Etats fédérés à Delhi pouvaient constituer un relais utile, car ils sont un maillon entre l'Etat fédéré et l'Etat central (sorte d'Ambassade de l'Etat fédéré à Delhi). S'agissant, par exemple, du projet de coopération entre les villes de Rennes et Bhopal, notre interlocutrice a souligné qu'il était soutenu tant par la municipalité que le gouvernement du Madhya-Pradesh, mais que la signature d'un document de partenariat nécessitait d'être relayée également au niveau fédéral. Elle a indiqué qu'elle veillerait personnellement à ce que ce dossier puisse être finalisé rapidement.

S'agissant d'une coopération française au Madhya-Pradesh, Mme Lata Kumar a indiqué que son Etat avait un projet d'aménagement de son territoire, mais que les compétences manquaient localement pour le mener à bien ; elle a souhaité que l'expertise française dans le domaine des Transports rapides par bus (BRTS) puisse être mise au profit des villes d'Indore et Bhopal.

Plus globalement, nos interlocuteurs ont énoncé les secteurs dans lesquels ils souhaitent voir l'expertise française se développer, notamment via la coopération décentralisée :

- Transports, mobilité urbaine,
- Gestion de l'eau et assainissement,
- Logement à bas prix,
- Protection et valorisation du patrimoine.

## 3) Rendez-vous avec M. Mani Shankar Aiyar, membre nommé du *Rajya Sabha* (= Conseil des Etats fédérés et des Territoires de l'Union, il s'agit de la Chambre Haute du Parlement indien, ce qui correspondrait au Sénat français), ancien Ministre et ancien élu de la Chambre Basse pour la circonscription de Mayiladuthurai du Tamil Nadu.

⇨ Très intéressé par les conclusions des premières Assises de la coopération décentralisée franco-indienne et plus globalement par le fonctionnement de la démocratie locale française, il se dit prêt à être un interlocuteur privilégié pour l'organisation des 2èmes Assises en France. Il souhaite développer les échanges politiques avec des pays étrangers, notamment sur la place des services publics et en tirer des leçons pour l'Inde…

⇨ Il a eu un discours très favorable à la démocratie locale, soulignant que l'Etat central et les Etats fédérés indiens n'avaient pas encore pris la mesure des actions à mener au bénéfice des 3 millions d'élus (dont 1.2 millions sont des élues) nés de la loi de 1996. La tendance indienne à la centralisation, selon M. Aiyar, laissait « sur le bord du chemin » une vaste partie des Indiens dans un pays où, pourtant, le changement pourrait aussi être impulsé à l'échelon local. Il a suggéré de « relever ce défi avec la France ».

## 4) Rendez-vous avec les institutions françaises en Inde

### – Déjeuner avec l'Ambassadeur

La délégation a été reçue par l'Ambassadeur, qui a présenté le contexte économique et politique indien.

S'agissant des perspectives de coopération décentralisée, il a présenté le défi urbain auquel faisait face le pays : compte tenu de la pauvreté en zone rurale, les villes sont contraintes d'accueillir régulièrement de nouveaux habitants ce qui, en l'absence d'infrastructures capables d'absorber cette évolution, place l'Inde face à un risque social, économique et politique.

L'Ambassadeur a souligné le besoin de formation des autorités locales, la compétence administrative demeurant encore au niveau des Etats. Enfin, il a souligné que l'action des collectivités françaises en Inde était difficile à mettre en œuvre, compte tenu des différences d'échelle et d'un système administratif complexe ; il a conseillé à la délégation d'inciter les collectivités françaises à ne pas se focaliser sur la recherche de coopérations institutionnalisées (signature de convention) mais de bâtir des projets concrets et visibles aidant nos partenaires à mieux comprendre la valeur ajoutée de l'expertise territoriale française.

Concernant les thèmes porteurs de coopération, l'Ambassadeur a ciblé le développement urbain dans sa globalité (transports, patrimoine, services urbains de l'eau, assainissement, déchets,…), la culture, l'agroalimentaire (mais sans imaginer l'export de produits français ; plutôt favoriser l'appui à la structuration de filière => Travail sur la qualité de la production et non sur la quantité).

Enfin, l'Ambassadeur a conseillé aux collectivités françaises de ne pas s'inscrire dans une logique d'aide au développement.

### – Réunion avec le service économique (SER – Service économique régional)

Le SER a souligné qu'il aidait les entreprises à bénéficier des investissements programmés par les autorités indiennes dans le domaine du développement urbain, mais que les projets d'infrastructures, y compris en PPP, étaient ralentis ou rendus peu fiables par le manque d'expertise (financière, juridique, technique) des autorités locales qui en assurent le suivi.

En ce sens, nos partenaires indiens devraient être appuyés dans le domaine de l'assistance à la maitrise d'ouvrage et les collectivités françaises pourraient appuyer cette stratégie en ayant des coopérations avec les collectivités dont les responsables ont démontré qu'ils étaient préparés et disposés à avoir des échanges techniques et commerciaux avec la France.

Le chef de la délégation française, pour sa part, a indiqué que le détachement à long terme dans des collectivités indiennes de fonctionnaires territoriaux français pouvait être une piste de travail répondant au manque d'expertise locale constaté par le SER en Inde.

## 5) Rendez-vous avec les réseaux nationaux de collectivités indiennes

### – IHCN – Indian Heritage Cities Network

Ce jeune réseau de villes patrimoniales indiennes vient tout juste d'être reconnu par l'UNESCO. Son objet est d'intégrer le patrimoine indien dans le développement urbain. Il travaille aujourd'hui dans plusieurs Etats fédérés : le Madhya Pradesh, le Rajasthan, le Karnataka, le Kerala et le Maharastra.
Avec l'ANVPAH, il est à l'origine de plusieurs projets de coopérations décentralisées : Lorient/Kochi, Strasbourg/Udaipur, Rennes/Bhopal, Toulouse/Mysore.

Mme Rathi Jah, présidente de l'IHCN a plaidé pour que les séminaires et autres événements pour lesquels les élus français se déplacent et interviennent aboutissent à du concret, c'est-à-dire sur des projets entre autorités locales. Ne pas se contenter des discours !
Concernant les 2ème assises, elle a émis l'idée d'une session de formation sur l'approche française de la politique de valorisation et protection du patrimoine et d'une formation au développement touristique à l'échelle d'une région ou d'un Etat fédéré.

L'IHCN est prêt à appuyer l'organisation des 2ème Assises, sa Présidente a répondu favorablement à l'invitation du Président Lebreton, mais il convient de faire attention aux dates : du 19 au 21 novembre 2013, l'IHCN organise son grand événement annuel à Pune. Toutes les villes indiennes du réseau seront donc mobilisées pour participer à cette grande conférence. Pune est une ville qui souhaite l'établissement d'une coopération avec une collectivité française. Cet événement pourrait être l'occasion d'identifier un partenaire français.

### – AIILSG – All India Institute for Local Self-Government

Ce réseau d'autorités locales indiennes est très puissant et très introduit dans les milieux politiques en Inde : existant depuis près d'un siècle, il vient d'être « labellisé » branche indienne de CGLU. Son siège est à Bombay, mais il dispose de 28 bureaux sur le territoire national. Son objet principal est de renforcer les capacités des autorités locales indiennes (formation). En marge, il est également responsable du développement des coopérations décentralisées entre l'Inde et les pays de l'Ouest Asie (Sri Lanka, Afghanistan, Pakistan, Bangladesh, …).

AIILSG a su débloquer certains rendez-vous demandés par l'Ambassade au nom de la délégation française. C'est notamment grâce à lui que la délégation a pu être reçue au plus haut niveau dans les Ministères de l'Union.

Ce réseau a été identifié par la délégation française, comme par l'Ambassade, comme un relai utile voire incontournable (au même titre que l'IHCN) pour développer la coopération décentralisée franco-indienne, et plus spécifiquement pour aider à la mobilisation et à l'organisation des futures assises. AIILSG s'est dit très intéressé par la pratique française de la décentralisation et souhaite instaurer un dialogue pérenne avec la France sur ce sujet.

C'est la raison pour laquelle Cités Unies France a souhaité signer avec AIILSG une convention de partenariat (cf. annexe 4).

# IV. Enseignements généraux sur le pays

## A) Situation économique :

Le PNB indien est égal à celui de l'Espagne, mais rapporté au nombre d'habitants il est par conséquent relativement faible.

L'économie du pays repose essentiellement sur le secteur tertiaire (15% agriculture, 15% industrie, 70% de services), ce qui le différencie fondamentalement des autres puissances BRICS, comme la Russie par exemple dont le moteur principal est alimenté par ses ressources énergétiques ; ou la Chine grâce à son industrie. Un tiers des résultats de l'économie indienne est réalisé par l'Etat fédéré du Maharastra (dynamisme de Bombay et Pune).

Le volume des investissements français en Inde est estimé à environ 12 milliards d'euros (17 milliards de dollars). Les entreprises françaises font partie des premiers investisseurs en Inde, principalement dans le Tamil Nadu (avec un volet « Recherche et Développement » important).

A contrario, le volume des investissements indiens en France est difficile à évaluer. On avance officiellement le montant de 350 millions d'euros, mais la méthode de calcul ne semble ni pertinente ni exhaustive, l'Ambassade française pense que ce volume est plus important.

L'Union européenne est le premier partenaire de l'Inde.

Le secteur agroalimentaire est un secteur d'avenir pour l'économie indienne. La coopération économique franco-indienne pourrait se porter sur ce secteur (la France est très compétitive notamment dans les vins et spiritueux) mais le problème principal réside dans le protectionnisme indien qui impose une taxation assez forte sur les produits agroalimentaires.

Si le pays reste majoritairement rural, les défis relatifs à la mutation urbaine sont considérables en termes de besoins d'infrastructures, d'investissements, de formations etc… Or, si l'on compare la Chine à l'Inde, les écarts d'investissement sont colossaux : le gouvernement chinois investit 116$ /hab/an pour le développement urbain contre 17$/hab/an pour l'Inde.

Kamal Nath, Ministre du Développement urbain préconise le recours au PPP pour l'investissement urbain (à parité 50% privé, 50% public).

Au regard de la mutation urbaine indienne, un enjeu fort dans les années à venir est la pénétration du marché indien des entreprises françaises d'infrastructures et de services urbains. On en est qu'au début mais il s'agit là des priorités françaises. C'est un enjeu assez délicat à relever dans la mesure où l'investissement doit se faire dans la durée, l'histoire nous apprenant que les entreprises étrangères qui réussissent en Inde sont celles qui se sont « indianisées ».

L'Ambassadeur souhaite accompagner les entreprises françaises en Inde, c'est la raison pour laquelle il souhaite une coordination plus étroite entre les projets soutenus par l'AFD et le secteur économique français souhaitant s'implanter en Inde.

## B) Situation politique :

Le Parti du Congrès est au pouvoir depuis 2004, suite à une dissolution surprenante initiée par le BJP. Il s'agit de son deuxième mandat depuis cette date. Les prochaines élections législatives sont prévues pour 2014. La campagne a déjà commencé. Un député indien représente 1 500 000 électeurs.

Les forces politiques traditionnelles sont présentes (Parti du Congrès, BJP) mais concurrencées par la montée en puissance des partis régionaux et des partis de castes. Seuls 3 partis ont une vision national des enjeux politiques : le parti communiste, le BJP et le parti du Congrès. Mais dans beaucoup d'Etats,

ces 3 partis sont minoritaires.

Il semble que la défaite du Parti du Congrès soit envisageable. Son bilan économique n'est pas bon (seulement 5% de croissance, jugé comme faible et pas suffisant pour résorber la pauvreté). Compte tenu du mode de scrutin (uninominal à 1 tour), rien ne peut être joué d'avance. Il est nécessaire de construire des coalitions même si cela est difficile.

Raoul Gandhi => 5ème génération de leader du Parti du Congrès. La légitimité du leader au sein du Parti du Congrès relève de l'hérédité.
Narenda. Modi => leader du BJP. La légitimité du leader au sein du BJP est le résultat d'une bataille politique interne au parti, assez féroce.

M. Mani Shankar Aiyar pose la question de l'efficacité des politiques visant à la réduction de la pauvreté en Inde. D'après lui, dans les dernières années, le budget national dédié à la réduction de la pauvreté a été multiplié par 25. Or l'Indice de Développement Humain (IDH) de l'Inde reste quasiment à la même place dans le classement de l'ONU.

## C) Décentralisation et perspectives pour la coopération décentralisée:

L'Inde compte aujourd'hui près de 3 200 000 élus dont 1 200 000 sont des femmes.

D'après l'Ambassadeur de France en Inde, la décentralisation effective au niveau des municipalités dépendra en grande partie de leur capacité à construire une administration compétente.

Les compétences politiques des municipalités restent faibles comparées à celles des Etats fédérés.
Selon Mme Lata Kumar, représentante permanente de l'Etat du Madhya Pradesh à Delhi, la maitrise d'ouvrage des projets de développement territorial reste au niveau des Etats fédérés et la maitrise d'œuvre revient aux municipalités.

**Circuit de validation pour des projets de coopération décentralisée – Obtention de *clearences* :**
L'accord ou le refus d'un projet se décide au niveau de l'Etat fédéré ; au niveau de l'Union indienne il ne s'agit que d'un accord formel qui ne base pas sur le contenu du projet. Dans les zones « Territoires de l'Union », en l'absence d'Etat fédéré, l'accord se joue au niveau du Ministère de l'Intérieur de l'Union.
Une fois l'accord acquis au niveau de l'Etat fédéré, le MEA (Ministry of External Affairs) doit donner son accord formel. S'en suit les passages dans les Ministères thématiques de l'Union, en fonction de la nature du projet présenté : par exemple, le projet du CG22 avec Karikal porte sur la gestion des déchets ; cette compétence relève du Ministère du développement urbain, c'est donc lui qui doit donner son accord.

**Le rendez-vous avec M. Mani Shankar Aiyar**, a été très instructif sur le plan politique. Il a dressé la liste des territoires particulièrement avancés au niveau de la démocratie locale et de la décentralisation (qui sont pour lui les territoires avec lesquels les collectivités françaises peuvent initier une coopération décentralisée utile):

- Kerala,
- Karnataka,
- Sikkim,
- Rajasthan,
- Maharastra

Il faut **s'appuyer sur les associations d'élus de certains Etat fédérés qui sont puissants et utiles pour faire progresser la décentralisation et le renforcement de la maitrise d'ouvrage des autorités locales**. Ils jouent un rôle de plaidoyer entre l'Etat fédéré et les pouvoirs locaux pour la décentralisation effective des compétences et des ressources.
Au Kerala par exemple, le *Kerala Institute of Local Governance* pourrait constituer un relais intéressant pour la coopération décentralisée franco-indienne et l'organisation des 2ème assises plus particulièrement. Mais il faut éviter certaines associations comme *All India Parish Council* .

Le rendez-vous avec le Ministère des Panchayats a également été très instructif pour la délégation française : Il existe 3 niveaux de Panchayats : Village Panchayats, Block Panchayats et District Panchayats.
L'Inde compte aujourd'hui 250 000 Panchayats (zones rurales) qui comptabilisent 2 900 000 élus et 1 000 000 de fonctionnaires. Par exemple, pour un Panchayat de 1000 habitants, le conseil municipal compte de 9 à 12 élus.
L'enjeu de la décentralisation peut se résumer par le transfert des 3 F : Fonctions (transfert des compétences), Fonctionnaires (transfert des ressources humaines), Fonds (transfert des budgets).
Les Etats fédérés doivent transférer les 3 F aux Panchayats sur 29 sujets (parmi lesquels l'éducation primaire, l'agriculture, la protection des femmes et des enfants, …). Chaque Etat fédéré est à niveau différent d'avancement du transfert des 3 F sur les 29 sujets. Les plus avancés sont le Kerala, le Karnataka, le Rajasthan, le West Bengale et le Maharastra.
Ainsi, le rôle du Ministère de l'Union en charge des Panchayats (Ministère indépendant depuis 2004, avant 2004 rattaché au Ministère du développement rural) est d'assurer que les 73ème et le 74ème amendements de la constitution (amendements relatifs à la décentralisation) soient respectés et que les 3 F soient effectivement transférés sur les 29 sujets.

# V. Conclusions - Synthèse

La qualité des échanges et l'ouverture d'esprit dont on fait par les interlocuteurs indiens, ont indéniablement consolidé l'intérêt des membres de la délégation à tenir les assises en automne 2013. C'est un délai court, obligeant à une préparation à enclencher dans les tous prochains jours. Un report ultérieur ne pourra sensiblement pas être de moins d'un an, du fait des élections locales en France du printemps 2014.

Les assises ne seront toutefois un succès que si elles sont placées sous le signe de la « coordination » : coordination bien sur entre les collectivités organisatrices et la DAECT, coordination avec les différents ministères français (MAE bien sur mais aussi ministères en charge du développement urbain et du développement rural), coordination avec les structures d'animation économiques internationales (UBI France, SER) mais aussi structure régionale comme Bretagne Commerce International, ERAI … ; coordination avec les réseaux et les centres de formation de la fonction publique d'État ou territoriale, voire des ONG actives en Inde dans des projets locaux. Les besoins et attentes en Inde sont tels que l'offre française de coopération, pour ce qui relève du développement territorial, devrait s'attacher à porter des propositions globales, relevant des trois piliers du développement durable.

Ainsi, si la clé d'entrée de ces assises est bien la coopération décentralisée et l'action extérieure des collectivités locales, elles devraient être l'occasion de mettre en valeur l'importance de s'appuyer sur les synergies entre acteurs français de coopération certes différents mais capables d'apporter une offre de coopération plus intégrée, au service du développement local durable des territoires indiens, qu'ils soient urbains, ruraux ou rurbains. Une telle dynamique ne pourrait que rendre l'offre française de coopération plus crédible et remarquable dans un contexte d'offres multiples et très concurrentielles.

*******

# Annexe 1 : Composition de la délégation française

Président de la délégation :

- **Monsieur Claudy Lebreton**, Président du groupe-pays Inde de Cités Unies France, Président du Conseil général des Côtes d'Armor, Président de l'Assemblée des Départements de France

Membres de la délégation :

- **Madame Isabelle Nicolas**, Vice-présidente du Conseil général des Côtes d'Armor, chargée des relations internationales.

- **Monsieur Pierre Quay-Thévenon**, adjoint au maire de Saint-Denis, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune en charge du Développement économique.

- **Monsieur Jean-Michel Despax**, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires Étrangères.

- **Madame Michèle Pasteur**, Directrice – Direction de l'Information, de la Prospective, de l'Ouverture, et du Développement Durable.

- **Monsieur Jean-Michel Galley**, Chargé de mission Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (ANVPAH&VSSP), réseau de Collectivités locales françaises actives en Inde.

- **Monsieur Sylvain Segal**, Responsable du service Europe et Relations internationales au Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

- **Madame Marta Jouhier**, Chargée de mission pour la coopération décentralisée au Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

- **Madame Kamala Govindarajan**, Directrice du bureau de représentation permanente du Conseil régional des Pays de la Loire au près de l'Etat du Tamil-Naduà Chennaï

- **Monsieur Eswar Radjarame**, représentant du Conseil régional Centre auprès de l'Etat du Tamil Nadu, à Chennaï,

- **Madame Sarah Schönfeld**, chargée de mission Cités Unies France, responsable du groupe-pays Inde.

# Annexe 2 : Programme de la mission

**Mardi 12 mars 2013**

23h10 : Arrivée à New-Delhi par vol AF226

- Accueil à l'aéroport par M. Laurent Defrance, attaché de coopération décentralisée, et Mme Sarah Schönfeld, Chargée de mission pour l'Inde à Cités Unies France / Bus 25 CD 13

Coordonnées : Laurent Defrance +918130729307, Sarah Schönfeld +33663404632

- Remise des dossiers
- Transfert à l'hôtel Emarald

Adresse : 112, Babar Road, Connaught Place, New Delhi-110001
Téléphones : +914844027230/31, +911140044000, +919711700800

**Mercredi 13 mars 2013**

8h30 : départ de l'hôtel Emarald - Rendez-vous avec l'interprète, Mme Malini Gupta (Tel : 9810064213)

Transfert au salon « Municipalika » - India expo centre, Noida (1 heure de route : présentation du programme par l'Attaché de coopération décentralisée et la Chargée de mission CUF)

10h00 : Participation à la session d'ouverture du salon « Municipalika » en présence d'élus locaux (Delhi et Vellore) et de hauts-fonctionnaires indiens (ministère du Développement urbain et ministère de l'Habitat et de la Lutte contre la pauvreté, Agence UN Habitat, municipalités de Noida et Delhi, Etats fédérés du Gujarat et du Rajasthan)

- Prise de contact avec des élus indiens
- Distribution par la délégation d'un document de mobilisation présentant le souhait du groupe-pays « Inde » de Cités Unies France d'accueillir en France la seconde édition des assises franco-indiennes de la Coopération décentralisée en 2013 en Bretagne

10h45-10h50 : Prise de parole du chef de délégation à la session d'ouverture du salon « Municipalika »

- Etats des lieux de la coopération décentralisée franco-indienne ;
- Présentation du souhait du groupe-pays « Inde » de Cités Unies France d'accueillir en France la seconde édition des assises franco-indiennes de la Coopération décentralisée en 2013 en Bretagne

*(11h15-11h30 : Prise de parole du Secrétaire général du ministère indien du Développement urbain, M. Sudhir Krishna, cf rdv avec la délégation prévu le 15 mars à 17h00)*

11h30: transfert à la Résidence de l'Ambassadeur de France en Inde

13h00-14h30 : déjeuner à l'invitation de l'Ambassadeur

15h00 : rencontre avec Mme Lata Kumar, Resident Commissioner du Madhya Pradesh à New-Delhi, et un groupe de représentants permanents des Etats fédérés indiens (Kerala, Tamil Nadu, Maharastra, Karnataka) à New-Delhi.

Lieu : Madhya Pradesh Bhawan, 2 Bardole Marg

- Mot de bienvenue par Mme Lata Kumar
- Présentation des deux délégations
- Présentation des objectifs de la délégation française
- Point sur les coopérations décentralisées initiées par les réseaux ANVPAH/IHCN (Rennes et Bhopal, Lorient et Kochi)
- Point sur les coopérations décentralisées non formalisées (Tamil Nadu)
- Discussion sur les attentes des Etats fédérés avec les représentants du Madhya Pradesh, Kerala, Tamil Nadu, Maharastra, Karnataka.

18h00 : rendez-vous de travail avec M. Mani Shankar Aiyar (parti du Congrès), membre nommé de la Chambre haute du Parlement indien (Rajya Sabha), ancien ministre et ancien élu de la Chambre basse pour la circonscription de Mayiladuthurai au Tamil Nadu.

Lieu : Room 307A, Vigyan Bhavan Annexe

**Jeudi 14 mars 2013**

10h00 : départ de l'hôtel
11h00-13h00 : Visite du salon « Municipalika » - India expo centre, Noida

- Poursuite des prises de contact avec des élus indiens
- Distribution par Cités Unies France d'un document de mobilisation présentant le souhait du groupe-pays « Inde » de Cités Unies France d'accueillir en France la seconde édition des assises franco-indiennes de la Coopération décentralisée en 2013 en Bretagne
- 11h30 : Prise de parole Mme Isabelle Nicolas à la session CS 04 (déchets ménagers) du salon « Municipalika » : présentation par le Conseil général des Côtes d'Armor de sa coopération décentralisée avec la ville de Karikal

13h00-14h00 : Déjeuner Rencontre avec ERAI, l'AFD et les entreprises françaises (Suez Environnement et JC Decaux) présentes sur le pavillon mis en place par Ubifrance

- 14h00-16h30 : Participation et prise de parole de Monsieur Jean-Michel Despax à la session CS 07 (patrimoine) coordonnée par le Réseau des villes indiennes historiques (IHCN), qui est le point de contact indien de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (ANVPAH) : présentation des coopérations mises en place entre Strasbourg et Udaipur et entre Lorient et Kochi ;

- 17h00 : Rendez-vous de travail avec Mme Rathi Vinay Jha, Indian Heritage Cities Network

18h00-19h30 : Participation au « Forum des maires indiens »

**Vendredi 15 mars 2013**

9h30 : départ de l'hôtel

10h00 : Rendez-vous de travail au ministère du Développement rural : Mr Vijay Kumar, Secretary

Lieu : Unnati Room, Krishi Bhawan, Gate 6

11h00-12h00 : Rendez-vous avec le Service Economique Régional de l'Ambassade.
Lieu : Bureau du COCAC, Institut Français.

12h30-13h30 : Rendez-vous avec le ministère du Développement urbain : Mr. Sudhir Krishna, Secretary
Lieu : Conference Room (R.No.123-C), 1st floor, Nirman Bhavan, New Delhi.

Déjeuner à l'Institut Français avec AIILSG : Signature de la convention entre CUF et AIILSG.

15h00 : Rendez-vous de travail au ministère des Panchayats

**Samedi 16 mars 2013**

Matinée : Bilan du déplacement de la délégation et conclusions opérationnelles de la mission
*Lieu à définir*

Après-midi : libre ou départ vers l'aéroport

14h45 : départ pour Chennai par vol Jet Airways des membres de la délégation du Conseil général des Côtes d'Armor et du Conseil général d'Ille-et-Vilaine ; programme séparé.

01h45 (nuit du samedi au dimanche) : départ pour Paris du chef de délégation de New-Delhi par vol AF226

| | |
|---|---|
| | **Chair: Mr. M.S. Ravishankar**<br>Commissioner for Municipal Administration<br>Government of Karnataka |
| | **Co Chair: Dr. (Mrs.) Regina Dube**<br>Director Sustainable Urban Habitat, GIZ |
| | Mr. S.R. Vanjari<br>Environment Officer, Nashik Municipal Corporation |
| | Mr. Paritosh Tyagi<br>Former Chairman, Central Pollution Control Board |
| | Mr. Claudy Le Breton<br>President, Department of Côtes-d'Armor and President of the Assembly of French departments |
| | Mr. Tim Elliott<br>Senior Consultant,Eunomia |
| | Mr. Saurabh Shah<br>Head – OWC Business**,** Excel Industries Limited |
| | Mr. Suhas Bhand<br>Chairman, Organic Recycling Systems Pvt. Limited |
| | Mr. Rajesh Jain<br>Managing Director, Enhanced WAPP Systems |
| | Mr. Ashish Baheti<br>Director<br>Vectus Industries Limited |
| | Ramky Environ<br>On behalf of Government of Rajasthan |
| 11.30–13.15 | **Parallel Session**<br>**Conference Session CS 05 : Green Cities**<br>**Sustainable Urban Transportation and Traffic Management** |
| | **Chair: Dr. M Ramachandran**<br>Former Secretary, Ministry of Urban Development<br>Government of India |
| | **Co- Chair: Mr. Anjum Parwez**<br>Managing Director, Bangalore Metropolitan Transport Corporation |
| | Mr. Nikunj Kumar Johari<br>TP (IT), Ghaziabad Development Authority |
| | Mr. Paul Schuttenbelt<br>South Asia Coordinator ,Cities Development Initiative for Asia |
| | Mr. Guruprasad Mohapatra<br>Commissioner, Amdavad Municipal Corporation |
| | Mr. Prayag Langalia<br>Manager, Ahmedabad Janmarg Ltd |
| | Mr. Nitin Munot<br>Managing Director, Technocrat Security Systems |
| | Dr. S. Vishwanath<br>Advisor, Sumer Infrastructure Pvt. Ltd |
| | Mr. Pranav Poddar<br>Director, Suvidha Parklift Ltd |
| | Mr. Shashi Gaggar<br>Assistant Vice President (Technical Service - New Delhi),UltraTech Cement Ltd |
| | Dr. Hemant Sharma<br>Superintendent Engineer, Rajasthan Urban Infrastructure Development Project |
| | Mr. T.K. Subhaash,<br>Head – Technical, Hindustan Colas Limited |

# Annexe 4 : Convention signée entre CUF et AIILSG

**Cités Unies France (CUF),** organization governed by the Law of July 1st, 1901, created in 1975 federates, in France, around 500 members made of French local self-governments of all sizes, levels and political views, involved in decentralized cooperation. Elected representatives from member local governments make up Cités Unies France's board.

Cités Unies France's general purpose is to contribute to develop decentralized cooperation, together with organizations of elected representatives, local governments and the Ministry of Foreign Affairs with which the organization is bound by an agreement on objectives.

Cités Unies France provides support for French local governments by advising them, training them, informing them and coordinating a network for them in three different manners: geographical (country groups gather French local governments involved in the same country), thematic (thinking and sharing spaces on cross-country issues), as well as representation before national, European and international political authorities. Indeed, with the FMCU-IULA merger and the creation of United Cities and Local Governments (UCLG) in May 2004, the international scope of local governments' action is recognized as an integral part of the scene, implemented by commissions (City diplomacy, Mediterranean region). CUF is the french branch of UCLG.

Partnerships between Indian and French local authorities, based on solidarity and reciprocity, are elements that promote a model of sustainable development, as highlighted by the final statement of the first Indian-French decentralized cooperation meetings, that took place between January 15 and 17, in 2010, in New-Delhi.

**All India Institute of Local Self Government (AIILSG) and Cités Unies France** share similar views, objectives and scope as regards to the role and place of local authorities and decentralized cooperation in encouraging links and harmony between people;

Borh organizations are representating UCLG in their own countries.

**Both organizations agree to cooperate** accordingly and to develop collaboration in their respective interventions.

As a result, a partnership agreement is passed

**Between,**

**All Indian Institute of Local Self Government**
**Referred below by the initials « AIILSG »**
M.N. Roy Human Development Campus,
Plot No.6, F-Block, Bandra Kurla Complex,
T.P.S. Road No. 12, Behind Government
Teachers Colony, Bandra (East),
Mumbai - 400 051
Maharashtra (India).
Tel.No.: +91-22-26571713, 26571714, 26571715
Fax: +91-22-2657 2286
Website: www.aiilsg.org
Represented by Dr. Jatin Modi, President, AIILSG

**And**

**ARTICLE 7: FINAL CLAUSE**

This agreement is drawn in 2 copies in english
It takes effect from the date it is signed by both concerned parties.

March, the 15th 2013

For AIILSG

President, AIILSG

Dr. Jatin Modi

For CUF

President of India country group

Claudy Lebreton

# Annexe 5 : Retombées presse Municipalika

urban News Digest

Volume II • Issue 2 Pages 32 www.urbannewsdigest.in ₹50 / US $5 APRIL 2013

POLICY 15 | GREEN 16 | FINANCE 18 | WATER 19 | WASTE 20 | ENERGY 21 | TRANSPORT 22 | REAL ESTATE 23 | HOUSING 24 | SAFETY 25 | E-GOVERNANCE 26 | FOCUS CITIES 27 | EVENTS 31

### French delegation at Municipalika

A team of officials from French local self governments, and representatives from UBIFRANCE (The French Trade Commission in India...

Read more... 03

### Experts call for safe, green future cities at Municipalika

The Vision Addresses on Future Cities saw deliberations by three stalwarts: Dr Isher Judge Ahluwalia, Chairperson, Indian Council for Research on International Economic Relations; T Nanda Kumar, Member of National Disaster Management Authority and Richard Fedrizzi, Chairman of World Green Building Council...

Read more... 04

### GGIF-Urban Innovation Challenge for creative minds

Municipalika 2013 saw the launch of The Urban Innovation Challenge, an exciting design ideas competition...

Read more... 05

### Atkins launches sourcebook for integrated city development at Municipalika 2013

At the inaugural session of Municipalika 2013, Atkins launched its 'Planning and Design Sourcebook...

Read more... 08

# Municipalika 2013 draws up blueprint for Sustainable Cities

*Urban India looks for strategic solutions at India's only conference cum exhibition on city infrastructure and sustainable urban development*

Municipalika, the 11th International Conference and Exhibition on Good Urban Governance for Safe, Healthy, Green, Inclusive & Smart Cities, was held at India Expo Centre, Greater Noida, Delhi-NCR on March 13-15, 2013, with more than 850 delegates from 112 cities within the country and abroad taking part. Mayors, municipal commissioners and secretaries to governments dealing with municipal administration, local self government, city managers, town planners, architects, engineers, Urban Transport Specialists, E-Governance Experts, Urban Utility managers, private sector and citizens' groups from mega and metro cities to small- and medium-sized towns participated in this three-day annual mega event.

Municipalika 2013 was organised with the active support of the Government of India, the Ministry of Urban Development and the Ministry of Housing and Urban Poverty Alleviation and under the patronage of UN-Habitat, as well as other state, national and international urban stakeholder institutions. Among the lead partners were the Sumer Group, United Technologies Corporation, GIZ and Organic Recycling Systems. Indian Green Building Council (IGBC), the Energy and Resources Institute (TERI) and Cities Development Initiative for Asia (CDIA) were Knowledge Partners. Magic Bricks, India's premier property portal, was the Online Partner. Urban News Digest was the official publication.

Municipalika 2013 was inaugurated by Dr Sudhir Krishna, Secretary, Ministry of Urban Development, Government of India, and presided over by Arun Kumar Misra, Secretary, Ministry of Housing and Urban Poverty Alleviation, Government of India.

In his inaugural address, Dr Sudhir Krishna referred to the significant initiatives taken under JNNURM Phase I for urban reform, as well as new initiatives for improving the basic infrastructure gradation for civic services. With the doubling of the urban population and the greater need for city infrastructure, the government is planning enhanced development under Phase II of JNNURM, he said, which will include far-reaching initiatives for improving transportation, water and waste management. The need for capacity building and improving the governance mechanism for speedy urban delivery systems will also be covered.

In his presidential address, Arun Kumar Misra spoke of the mammoth need for urban housing for the economically weaker sections (EWS) and low income groups, and for a multi-pronged approach to make affordable housing a reality. He also highlighted the problems of slum housing for sheltering a population of nearly 90 million and the way forward to create slum-free cities. A holistic approach for affordable housing and slum-free cities is required, he said, and he also referred to some positive initiatives for urban housing through interest differential, cost-effective technologies and innovative use of land.

Rick Fedrizzi, Chairman, World Green Building Council in his theme address spoke on sustainable urban development in the context of the climate change crisis. He also stressed the need for optimum and efficient use of resources – water, land, energy and renewable energies – and the support national, provincial and local city governments can give to encourage initiatives for sustainable green built environments, with reference to global examples.

UN-Habitat's flagship initiatives towards building a better urban future – World Urban Campaign and 'I am a City Changer' campaign – were showcased at Municipalika 2013 with a view to raising civic awareness on urban issues among citizens.

In a video message from Nairobi, Dr Joan Clos, Executive Director, UN-Habitat, congratulated the Government of India and the organiser, Good Governance India Foundation, for making possible an important event like Municipalika. The challenges posed by massive urbanisation are putting a

*Contd. on page 2...*

## Fact File

100 Exhibitors
850 Conference delegates
7,000 sqm Total exhibit space
3,900 Exhibition visitors
112 Cities and towns

George Fischer, Otto Waste, Organic Recycling, Hindustan Coles, Time Technoplast, Horizon Technology, HCL, SAP, Honeywell International and many more. Awards were given to participants for unique and innovative product displays.

Sanjiv Agarwal, Founder of Good Governance India Foundation, said the conference segment of Municipalika is organised by Good Governance India Foundation, a registered NGO, while the exhibition logistics are handled by Fairfest Media Limited, a leading trade show organiser. He pointed out that Municipalika has over the last 10 years been organised in mega-cities like New Delhi, Mumbai, Hyderabad, Kolkata, Ahmedabad, Bangalore and Chennai and has made a distinct impact by providing a forum for learning and sharing experiences among all urban stakeholders. Now the 11th Municipalika is being held in Tier-II city of Greater Noida, part of the development of the National Capital Region.

VOICES

*"The 11th edition of Municipalika is one of the best exhibition-cum-seminars of recent times. The list of participants comprises not only the top people from India but also from democracies and municipalities across the world. It's a very well-organised exhibition and I compliment all the organisers for the wonderful work they have put in. I hope Municipalika will bring together the technology and technology-users for the benefit of both, with the ultimate winner being the people."*

**Dr Sudhir Krishna**
Secretary
Ministry of Urban Development
Government of India

VOICES

*"I compliment the Municipalika team for organising this wonderful conference and exhibition. I wonder how much effort has gone into organising an event of this enormous scale and size. This calls for a great deal of organisation and the Municipalika team deserves full credit. I am sure the next three days will be extremely fruitful."*

**Arun Kumar Misra**
Secretary
Ministry of Housing & Urban Poverty Alleviation
Government of India

VOICES

*"On behalf of the Government of Rajasthan, I would like to convey my thanks to the organisers for inviting me to such an important event. I am also very happy that Rajasthan is participating as a partner state at Municipalika 2013. On behalf of my entire team from Rajasthan, I convey the organisers our best wishes."*

**GS Sandhu**
Additional Chief Secretary
Housing, Urban Development and Local Self Governments
Government of Rajasthan

# French delegation at Municipalika 2013

A team of officials from French local self governments, and representatives from UBIFRANCE (The French Trade Commission in India responsible for helping French companies in their business development) participated in the conference sessions and the exhibition segment of Municipalika 2013.

Claudy Lebreton, President, Department of Cotes-d'Armor and President, Assembly of French Departments, was one of the speakers at the Inaugural Session of Municipalika. Talking about the possible areas of co-operation between India and France in urban development, Lebreton mentioned water supply, waste management, transport and heritage at the local self-government level. Lebreton also participated in the Open House – Participatory Cities session of the conference along with mayors from various Indian cities. He shared with the open house the nature of self government in France and also called for more decentralised co-operation initiatives between Indian and French cities.

In the conference session Healthy Cities - Water Supply, Dr Jacques Manem, Managing Director of the French company Suez Environnement India, spoke about the multi-process approach to 24x7 water supply. Based on its experience in cities such as Algiers, Jakarta and Jeddah, the company has developed a multi-pronged strategy that includes the entire water supply chain, a full set of management rules for day-to-day operations and training and empowerment of all employees. This method is currently applied by Suez Environnement at Malviya Nagar in New Delhi.

In the conference session Healthy Cities - Solid Waste Management, Isabelle Nicolas, Vice President, Conseil General, in charge of agenda 21, International Cooperation and European Affairs spoke about the solid waste management project being implemented by the French department of Cotes-d'Armor in Karaikal Municipality's wards with the support of the administration of Union Territory of Puducherry. The project is being initiated as part of the bilateral agreement signed between India and France, for decentralised cooperation between states in the two countries.

Meanwhile, in the conference session Vibrant Cities - Living Heritage, Jean-Michel Despax, Head, Directorate for International Action of French Local Authorities, Ministry of External Affairs, Government of France, spoke about the need for decentralised co-operation between French and Indian cities in the area of heritage.

Also, under the umbrella of UBIFRANCE, two French companies – Suez Environnement India and JCDecaux India displayed their various products and services in the exhibition.

VOICES

*"I am very pleasantly surprised. I found there were lots of professionals here – mayors who are very devoted and who really want to learn and enrich themselves with examples and good practices from other local governments. This is very important for democracy and also for the people for whom we are responsible."*

**Claudy Lebreton**
President
Cotes d'Armor Conseil General

VOICES

*"It's a very well-organised and big fair. It is really useful because it brings together local government, companies and elected representatives, and enables cities to learn from each other."*

**Isabelle Nicolas**
Vice President
Conseil General in charge of agenda 21,
International Cooperation and European Affairs

urban

MUNICIPALIKA
Making Cities Work

Indian Heritage Cities Network

MUNICIPALIKA
Making Cities Work